



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



TIR SUR CIBLE
SUBAQUATIQUE

MANUEL DE FORMATION
INITIATEUR ENTRAINEUR



COMMISSION
TIR sur CIBLE subaquatique



**TIR SUR CIBLE
SUBAQUATIQUE**

INITIATEUR ENTRAINEUR

SOMMAIRE

PREROGATIVES

CONDITIONS DE CANDIDATURE

ORGANISATION

COMPOSITION DU JURY

BAREME

LES EPREUVES

EPREUVES PHYSIQUES

EPREUVES TECHNIQUES

ÉPREUVES PEDAGOGIQUE ET PRATIQUES

FEUILLE D'EXAMEN



TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

PREROGATIVES

- Etre Cadre Fédéral.
- Etre Directeur de bassin en milieu artificiel (moins de 6 mètres).
- Enseigner le Tir sur Cible : sécurité, technique, matériel, ...
- Valider les compétences de tous les niveaux de Tireurs.
- Préparer les candidats à l'examen d'initiateur de tir sur cible après l'accord de la commission régionale.
- Participer aux stages et jurys d'examen Initiateur Entraîneur de Tir sur Cible sous la responsabilité d'un moniteur (MEF1).
- Former les futurs compétiteurs.
- Assurer la promotion de la discipline.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Etre âgé de 18 ans révolus à la date de l'examen.
- Etre en possession de la licence Fédérale de l'année en cours, assortie d'une l'assurance complémentaire (catégorie Piscine à minima).
- Etre en possession d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du tir en compétition (CACI) conforme à la réglementation médicale fédérale.
- Etre présenté par le Président du club d'appartenance ou par une commission de Tir sur Cible subaquatique
- Avoir participé à un stage d'arbitrage.
- Avoir participé aux trois épreuves individuelles d'une compétition inscrite au calendrier national.
- Etre titulaire d'un RIFA Tir de la FFESSM.
- Etre Tireur niveau 1 (T1)



TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

INITIATEUR ENTRAINEUR

ORGANISATION

L'examen est organisé à l'échelon des clubs, des départements ou de la région sous l'autorité de la Commission Régionale.

Pour des candidats déjà cadres fédéraux d'une autre activité de la FFESSM (Apnée, Pêche-sous-Marine, Plongée, ...), les épreuves pourront être allégées par validation des acquis de compétences pour la pédagogie, la physiologie, les épreuves physiques, ... Le temps dégagé permettra de se concentrer sur les différences.

COMPOSITION DU JURY

Le jury sera composé :

- Du Président de la Commission Régionale ou de son représentant.
- D'un Moniteur Entraîneur Fédéral 2^{ème} degré (MEF2) ou d'un Moniteur Entraîneur Fédéral 1^{er} degré (MEF1) ayant déjà participé à un examen d'Initiateur Entraîneur.
- D'un Juge fédéral 1^{er} degré (JF1)

BAREME

Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le candidat doit avoir la moyenne dans la partie Pratique et dans la Partie Théorique

En cas d'échec, le candidat pourra conserver ses notes de la Partie Théorique ou Pratique s'il repasse l'examen dans les 2 ans.



TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

Barème du biathlon :

Le temps maximum autorisé est de 4 minutes. Au-delà de ce temps, on enlèvera 1 point par tranche de 30 secondes.

Le Jury attend des candidats qu'ils effectuent un parcours homogène sur l'ensemble des points évalués. La bonification facultative pourra être accordée à partir d'un score- cible de 1500 points.

LES ÉPREUVES

ÉPREUVES PHYSIQUES (éliminatoires)

Le candidat devra :

- Effectuer un parcours de 400m en Palmes, Masque et Tuba, en un temps maximum de 8 minutes.
- Effectuer un parcours de 100m, récupérer un mannequin normalisé au fond de la piscine, le tracter sur une distance de 25m en un temps maximum de 4 minutes. Cette épreuve se réalise avec palme, masque et tuba.

ÉPREUVES TECHNIQUES (coefficient 5)

Elles se dérouleront sous forme d'un entretien oral avec le jury et porteront sur les thèmes suivants :

ORGANISATION DE L'ACTIVITE (coefficient 2)

1. Organisation du bassin :

- Définition de la zone de préparation
- Définition de la zone de réarmement
- Définition de la zone de tir
- Positionnement du matériel de tir au fond de la piscine.



TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

2. Connaissance des consignes de sécurité :

- Maniement de l'arbalète
- Évolution des personnes
- Surveillance du bassin
- Emplacement du matériel de secours.

ORGANISATION ET REGLEMENT D'UNE COMPETITION (coefficient 1)

- Papiers à présenter
- Rôle des différents intervenants
- Décompte des points
- Epreuves
- Établissement des classements
- Etc...

CONNAISSANCE DU MATERIEL, ASPECT REGLEMENTAIRE (coefficient 1)

- Matériel collectif : gueuses, pas de tir, cibles, portes cibles...
- Matériel individuel : Arbalète, équipement P.M.T. et divers.

NOTIONS DE PHYSIOLOGIE (coefficient 1)

Connaissance des principes physiologiques qui régissent la pratique du tir sur cible.

ÉPREUVES PRATIQUES (coefficient 5)

Pendant toutes ces épreuves, le jury pourra vérifier les compétences acquises au RIFAT

ÉPREUVE DEMONSTRATIVE (coefficient 2)

Le candidat devra effectuer un biathlon (2 essais maxima), en un temps maximum de 4 minutes. Il sera jugé sur la cohérence de son parcours, ainsi que sur ses qualités démonstratives (ventilation, nage, réglages, prise de gueuse, aisance au tir, cadrage du tir, extraction de la flèche, demi-tour, rechargement de l'arbalète, récupération).



TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE

PEDAGOGIE PRATIQUE (coefficient 3)

Cette épreuve de mise en situation portera sur l'organisation d'une séance technique, dans le cadre des prérogatives de l'initiateur, permettant d'encadrer des tireurs débutants et de niveau régional.

FEUILLE D'EXAMEN

FFESSM		Feuille d'examen Initiateur Entraîneur Tir sur Cible du nn/nn/2021												
TIR SUR CIBLE SUBAQUATIQUE		Epreuves éliminatoires		Epreuves Techniques					Epreuves Pratiques				TOTAL /200	Commentaires
N°	Nom Prénom	Licence	400m PMT	Sauvetage	Réglem. Coef.1	Matériel Coef.1	Physio Coef.1	Organis. activité Coef.2	Total Technique /100	Biathlon Coef.2	Pédagogie Pratique Coef.3	Total Pratique /100		
1	MARTINI Blanche	A-09-448...	Ok	Ok	18	14	10	15	72	16	15	77	149	Reçu major
2	RHUM Orange	A 03 054558	Ok	Ok	16	9	8	8	49	14	15	73	122	Pratique acquise
3	PUNCH Coco	A-12-558487	Ok	Ok	18	14	15	13	73	15	12	66	139	Reçu
4	BIERE Victoire	A-10-465511	Ok	Ko	18	13	6	12	61	13	12	62	123	Ajourné
5														
5														
Composition du Jury:													<u>Mentions:</u>	
Président Commission TSC					MEF2 TSC		MEF1 TSC		Juge Fédéral				Reçu major	
													Reçu	
													Technique acquise	
													Pratique acquise	
													Ajourné	



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
D'ÉTUDES ET
DE SPORTS
SOUS-MARINS



FFESSM

IMMERSION & EMOTION

24 Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Tél : 04 91 33 99 31

www.ffessm.fr
XXXXXX@ffessm.fr